Ville de LIBERCOURT

Transfert d'office dans le domaine public communal
d'une partie des rues des Violettes et des Capucines

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire informe les habitants qu'en exécution de l'arrêté municipal n° 37/2023 en date du 16/03/2023, le projet de transfert d'office dans le domaine public communal d'une partie des rues des Violettes et des Capucines, sera soumis à enquête publique.

Le dossier d'enquête restera déposé en Mairie pendant 15 jours entiers et consécutifs, du mardi 11 avril 2023 au mercredi 26 avril 2023 inclus, pour que les habitants puissent en prendre connaissance.

Pendant ce délai, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête, ou adressées directement à :

Monsieur Claude HENNION, commissaire-enquêteur, qui se tiendra à la disposition du public en Mairie de LIBERCOURT, les mardi 11 avril 2023 de 10h00 à 12h00 et mercredi 26 avril 2023 de 15h00 à 17h00, pour recevoir leurs observations.

Le Maire,
Daniel MACIEJASZ